

INVESTIR DANS LES CONNAISSANCES ET LES COMPETENCES

Le recours croissant à la domotique fait progresser la demande de spécialistes. Le métier d'électricien évolue progressivement vers le terrain plus large de l'électronique et de l'installation d'appareils à l'intérieur d'une habitation. L'électricien-domoticien connaît les nombreuses marques différentes et les types de systèmes disponibles sur le marché, et sait quel système répond le mieux aux besoins du client. Et de fait, outre la mise en œuvre totale d'un concept, la spécialisation implique également conseils et coordination.

Le "Label de qualité Domotique" constitue une chance exceptionnelle pour l'installateur conscient de la qualité et disposé à investir dans ses propres connaissances et compétences, en vue d'une forte valorisation professionnelle. Le label distingue en effet les véritables professionnels et les affiche dans une banque de données des installateurs labellisés.



Secrétariat Flamand
VEI Vlaams Elektro Innovatiecentrum
Kleinhoefstraat 6 – 2440 Geel
Tél: 014/57 96 09 Fax: 014/57 96 11
e-mail: domotics@vei.be
web: www.vei.be



Secrétariat Fédéral et Européen
BCDI Belgian Centre for Domotics and Immotics
Lozenberg 1, n° 7 – 1932 St.-Stevens-Woluwe
Tél: 02/716 43 86 Fax: 02/725 32 12
e-mail: info@bcdi.be
web: www.bcdi.be



Label de qualité Domotique Le confort intelligent

INSTALLATEUR

Les intercommunales mixtes

ELECTRABEL 
Notre énergie, c'est vous.

Réalisation: DE KIE COMMUNICATIONS

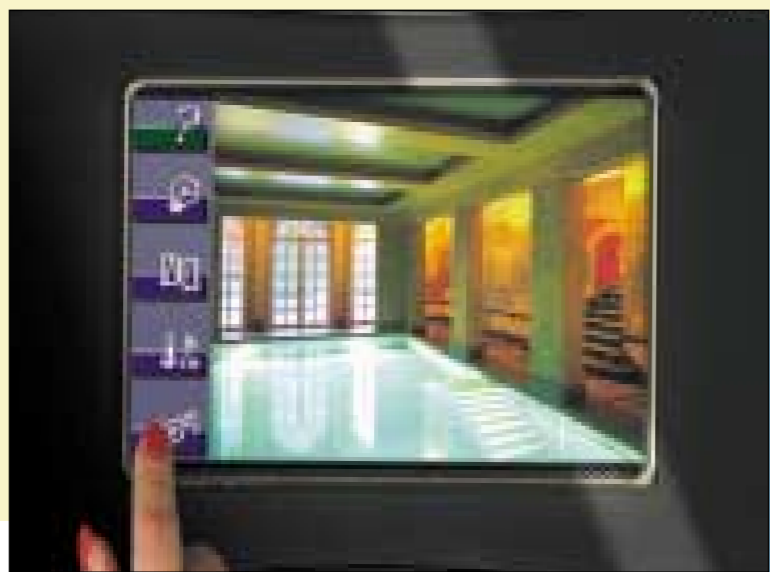
E.R.: M. Van de Voorde, Bât. du Régent 8, 1000 Bruxelles



ELECTRABEL 

Domotique

LA PRESENTATION ET LE CONTENU



Aujourd'hui, éclairage, chauffage, refroidissement, contrôle d'accès, sécurité et gestion des appareils électroménagers peuvent être desservis par un seul système intégré. Peu à peu, le concept de "domotique" s'ancre dans nos habitudes. Mais ce beau mot recèle un contenu, les candidats constructeurs connaissent-ils réellement celui-ci? Si l'exemple le plus connu est celui du bain que l'on fait couler depuis la voiture via le gsm, la domotique va bien au-delà de cette spectaculaire démonstration, et se fait la plupart du temps discrète. C'est d'ailleurs précisément dans cet aspect que réside sa force: la domotique est un système qui permet d'accroître le confort, tant celui du logement que le confort général, d'une manière discrète et efficace.

Connaître le contenu est une chose, convaincre vos clients d'intégrer la domotique à leur projet en est une autre. Les candidats constructeurs sont-ils familiarisés avec les possibilités et l'installation de systèmes domotiques? Le futur propriétaire sait-il à quel installateur s'adresser? Le label de qualité domotique permettra de répondre à ces questions. Garant d'une qualité optimale, ce label vous aidera à vous démarquer par votre expertise. Le label de qualité devient ainsi le guide idéal des candidats constructeurs et des architectes, souvent mal informés des possibilités offertes par la domotique.

LE LABEL DE QUALITE

Le "Label de qualité Domotique" est un système qualitatif destiné aux entreprises d'installations électriques, articulé autour d'une procédure et d'une charte en dix points auxquelles les candidats au label doivent satisfaire. Le propos du label de qualité est d'introduire un système qualitatif sur un marché en pleine émergence. De cette manière, la profession d'électricien-domoticien jouira enfin de la notoriété qu'elle mérite. Le label garantit en effet une solide formation technique et commerciale dans le chef de l'installateur, ainsi qu'une qualité optimale de l'installation de domotique.

Le label de qualité ne prévoit pas seulement une solide formation, il porte également son attention sur la structure de l'entreprise et diffuse des informations neutres à l'intention des architectes, des candidats constructeurs et des entreprises de construction. Il impose par ailleurs des exigences qualitatives spécifiques au fabricant/importateur et à ses produits, dans la mesure où le label ne peut être attribué qu'aux électriciens-domoticiens qui installent ces marques de qualité.

NEUTRE ET VOLONTAIRE

Le VEI et le Belgian Center for Domotics and Immotics (BCDI) constituent le comité exécutif de l'organisation chargée d'attribuer le label aux installateurs répondant aux conditions requises.

Cette organisation supervise le contenu du système qualitatif de façon neutre. La technologie des différents systèmes de domotique diffère fortement d'un système à l'autre, le label est donc attribué par système (marque) à l'installateur satisfaisant aux conditions valables pour le système de domotique concerné.

Le label est attribué au niveau national, à la demande de l'entreprise. Il va de soi qu'une firme d'installation peut se voir décerner plusieurs labels, un pour chaque système de domotique proposé.



LISTE DE REFERENCES

La liste de références des installateurs labellisés est un outil indispensable. Régulièrement et de manière intensive, la liste en question sera diffusée aux architectes, bureaux d'études, entreprises de construction, et sera bien entendu également envoyée au constructeur, votre client. Annonces, bulletins, brochures, stands d'information lors de salons (notamment Batibouw) seront chargés de faire connaître le "Label de qualité Domotique" et la liste de références. Les médias joueront également un rôle, notamment les chaînes régionales (conseils d'énergie), la télévision nationale, les quotidiens et les journaux spécialisés.

UN MARCHÉ TRANSPARENT

Le label de qualité confère au secteur une notoriété accrue. Les préjugés disparaissent progressivement et la domotique sort du domaine du gadget. Le marché gagne en transparence, grâce à un aperçu exhaustif des systèmes de domotique et des installateurs compétents (et labellisés).

QUELLE EST LA VALEUR DU LABEL POUR VOUS, INSTALLATEUR?

1. Jouissant d'une notoriété accrue en tant que "spécialiste en domotique", votre entreprise connaîtra un rendement accru.
2. En qualité de "professionnel", vous pouvez vous profiler de façon plus affirmée et vous démarquer de la concurrence.
3. En tant que spécialiste, vous faites également office de « conseiller » pour tout ce qui concerne l'installation de systèmes de domotique, ce qui vous permet d'élargir votre gamme de services. Interlocuteur privilégié de l'architecte, vous remplissez également ce rôle auprès des distributeurs d'énergie, car un système de domotique bien pensé et bien installé et le concept d'Utilisation Rationnelle de l'Energie peuvent former un tout cohérent. La domotique permet en effet d'utiliser la quantité d'énergie adaptée, où et quand elle s'avère nécessaire.
4. Le label de qualité indique que vous disposez du know-how nécessaire. Vous êtes à même d'apporter une réponse de qualité aux exigences de plus en plus pointues imposées par de nombreuses entreprises de construction (entrepreneurs responsables) aux sous-traitants (installateurs de systèmes électriques).

